© Drogues Info Service - 16 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

sevrage depistage

Par Profil supprimé Postée le 11/06/2014 07:21

> Bonjour,
> mon ami a tenu deux mois sans prendre de cocaine il est suivi par une psychologue d'un centre d'aide aux addictions à valence mais il lui ment il lui dit qu'il n'a pas recommencé alors que je suis persuadée que si... Y 'a -t-il un endroit (aux urgences) ou on peut lui faire une prise de sang pour détecter les drogues ? car il nie tout mais je sais qu'il ment et voudrais le mettre devant le fait accompli.C'est une grande bataille que je joue depuis un an, et là je suis enceinte et je suis épuisée par cette bataille, je n'arrive pas à le laisser tomber alors qu'il me ronge à l'intérieur.
> Merci de votre aide.

Mise en ligne le 12/06/2014

Bonjour,

Il est possible de dépister les drogues à travers des tests sanguins mais pas à l'insu d'une personne. Ces analyses se font sur ordonnance médicale et donc avec le consentement de la personne concernée. Si votre ami en est d'accord, il peut demander une prescription à son médecin et se rendre dans un laboratoire où le prélèvement sera effectué.

Pour faire face aux difficultés que vous rencontrez avec votre ami, vous pourriez en tant que compagne être reçue vous aussi, individuellement, en centre d'addictologie. La plupart des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) propose de recevoir les proches pour du soutien, des conseils. Il existe deux CSAPA à Valence que vous pouvez solliciter à ces fins. Les consultations y sont gratuites et confidentielles.

Pour information, si vous en étiez d'accord tous les deux, ces deux centres proposent également des entretiens de couple. Quelles que soient les suites que vous allez donner à votre relation, il pourrait être pertinent avec l'arrivée de votre enfant de tenter de mettre à plat vos difficultés pour repartir sur des relations plus apaisées.

Au besoin, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe) ou au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - TEMPO-OPPELIA

4 rue Ampère
26000 VALENCE

Tél : 04 75 40 17 70
Site web : www.oppelia.fr/
Secrétariat : Lundi et mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - mercredi de 9h à 12h30 - jeudi de 13h30 à 17h - vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Accueil du public : Du lundi au mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h - jeudi de 13h30 à 17h - vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : Entretiens proposés sur l'ensemble de la semaine - 3 éducatrices se chargent d'interventions précoces dans 13 établissements scolaires du département Action d'intervention précoce en direction des jeunes consommateurs, mais aussi des professeurs et perso
Substitution : Délivrance des traitements de substitutions aux opiacés et soins infirmiers les lundi, mardi mercredi et vendredi de 9h à 14h - lundi,mardi et jeudi de 13h30 à 15h
Centre : Une sage-femme du CeGIDD de Valence assure une permanence gynécologie, un vendredi, une fois par mois

Voir la fiche détaillée

CSAPA - Association Addictions France

9 rue Henri Barbusse
26000 VALENCE

Tél : 04 75 82 99 60
Site web : addictions-france.org/
Secrétariat : Lundi, mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 12h
Accueil du public : Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h, rendez-vous possibles en dehors de ces horaires dont jeudi
Consultat° jeunes consommateurs : Les jeunes consommateurs et leur entourage peuvent être reçus toute la semaine aux horaires du CSAPA, jusqu'à 17h30

Voir la fiche détaillée